



SF 26 E 017 – RA

Paris, le 22 avril 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser le *Rapport annuel d'Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde*. Fruit d'une année de recherche, l'édition couvre 144 pays et présente une analyse détaillée des grandes tendances mondiales et régionales en matière de droits humains en 2025.

Ce rapport alerte sur le risque très élevé que la loi du plus fort prenne définitivement le pas sur l'État de droit. Aucun pays n'est à l'abri de cette bascule face à la montée des extrêmes et des pratiques autoritaires, un appel à la vigilance qui doit rappeler les États à leurs obligations en matière de respect des droits humains. 2025 est une année marquée par des attaques de grande ampleur contre le droit international et la société civile. Le multilatéralisme est mis à mal, phagocyté par des États prédateurs aidés directement ou indirectement par des États qui n'osent pas s'y opposer de manière suffisamment ferme ou qui s'en rendent complices en refusant d'utiliser leurs pouvoirs de sanctions et de contraintes.

Amnesty International documente depuis plusieurs années les violations des droits humains dans le monde et du droit international humanitaire dans des conflits meurtriers dont les populations civiles sont les premières victimes, tout en dénonçant la politique du « deux poids, deux mesures » et le respect sélectif des règles de droit qui affaiblissent le système multilatéral et encouragent l'impunité. Mais la différence essentielle est qu'aujourd'hui, nous ne parlons plus seulement d'une érosion aux marges du système mais d'une attaque directe contre les fondements mêmes des droits humains et de l'ordre international, menée par les acteurs les plus puissants du monde en toute impunité, à des fins de contrôle et de profit.

Dans ce contexte, l'Union européenne et la plupart des États membres n'ont pas pris les mesures nécessaires pour mettre fin au génocide en cours à Gaza, appliquer les mandats d'arrêts internationaux, faire cesser les transferts irresponsables d'armes et de technologies qui alimentent des atrocités dans le monde ou répliquer efficacement aux sanctions adoptées par l'administration Trump, notamment à l'encontre de magistrats de la Cour pénale internationale (CPI). De son côté, la Russie a délivré des mandats d'arrêt contre des responsables de la CPI, et plusieurs États ont annoncé leur retrait du Statut de Rome, tandis que d'autres ont dénoncé les traités interdisant les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel.

Dans le même temps, les droits des femmes ont connu un recul inquiétant, tandis que les persécutions fondées sur le genre se multipliaient, notamment en Afghanistan où les talibans ont intensifié les mesures les privant d'éducation, de travail, et de liberté de circuler. En Iran les autorités ont intensifié la répression à l'encontre des défenseurs et défenseuses des droits des femmes, recouru à la peine de mort à un niveau sans précédent et massacré en quelques jours des milliers de manifestants.

.../...



Au Moyen-Orient, le gouvernement israélien a poursuivi le génocide de la population palestinienne de Gaza et sa politique d'apartheid, tout en accélérant la colonisation de la Cisjordanie. Plus récemment, les attaques menées par les États-Unis et Israël, en violation de la Charte des Nations unies, ont déclenché des représailles aveugles de la part de l'Iran, conflit qui s'est rapidement étendu à toute la région, affectant les populations et les infrastructures civiles

En Afrique, le conflit dévastateur du Soudan a été alimenté par les Émirats arabes unis qui ont fourni de l'armement aux Forces d'appui rapide, permettant la prise de la ville d'El Fasher où elles ont perpétré des massacres à grande échelle et des violences sexuelles systématiques. En République démocratique du Congo, le groupe armé M23, avec l'aide active du Rwanda, a assiégé les villes de Goma et de Bukavu, où il a torturé des détenus et tué des civils.

En France enfin, les libertés de réunion, d'expression et d'association ont été à nouveau entravées. Des restrictions excessives et disproportionnées ont particulièrement visé les défenseurs du climat et les personnes mobilisées pour les droits des Palestiniens. En mai 2025 le Comité des Nations unies contre la Torture a alerté sur l'utilisation par les forces de l'ordre d'armes à létalité réduite pour réprimer les manifestations. En outre, à l'approche d'échéances électorales importantes, Amnesty International s'inquiète particulièrement des discours racistes décomplexés tenus par certains responsables politiques et certains media, ainsi que des mesures et propositions de loi xénophobes et du discrédit porté à la justice et au droit international.

Amnesty International enregistre malgré tout une tendance à la résistance : Les mécanismes d'enquête des Nations unies et de la justice internationale n'ont jamais été autant utilisés, les populations et la jeunesse s'organisent pour dénoncer les pratiques autoritaires et revendiquer leurs aspirations à la liberté et au respect de leurs droits fondamentaux, puissants contre-pouvoirs courageusement portés par la mobilisation citoyenne. La société civile et son tissu associatif, syndical et militant doivent être protégés et renforcés, tout comme l'indépendance de la justice et la liberté de la presse, remparts essentiels et constitutifs de l'Etat de droit.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette publication et restant à votre disposition pour un échange de vue et d'analyse sur le contenu de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Anne Savinel-Barras
Présidente d'Amnesty International France

P.J. : *Rapport 2026 d'Amnesty International sur la situation des droits humains (VF)*